



La deuxième réunion plénière annuelle de l'AREPO pour 2021 se tiendra **en visioconférence**

le 20 Octobre 2021

de 10h00 à 12h30 (CET)

MERCREDI 20 OCTOBRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE 10H00 A 12H30

L'Assemblée Générale de l'AREPO se tiendra dans la matinée du 20 octobre 2021 (10h00 – 12h30), par visioconférence.

La réunion sera traduite dans les principales langues de travail de l'AREPO, en fonction de la langue préférée des participants.

Veuillez trouver ci-dessous l'ordre du jour avec toutes les informations détaillées sur chaque point qui sera discuté. Les points qui feront l'objet d'un vote sont expressément indiqués :

Connexion 20-30 minutes avant la réunion (9h30) - Instructions pour les participants

Partie statutaire : 10h00 – 11h30

- Présentation de l'ordre du jour de la réunion plénière
- Rapport de la Présidente sortante sur les activités réalisées et memorandum pour le prochain mandat
(Il reprend les activités réalisées pendant tout le mandat de la Présidence de la Région de Crète. Les activités réalisées sont présentées dans le Rapport d'activité partagé avec les membres de l'AREPO. Il comprend également plusieurs suggestions pour le travail de la future Présidence. L'Assemblée devra voter sur le rapport de la Présidente.)
- Mise à jour sur l'état des comptes 2021 et le budget prévisionnel pour 2022
- Cotation 2022 (vote sur le maintien de la contribution à 4.500€)
- Renouvellement du Bureau AREPO
 - Président
 - Vice-président
 - Trésorier

(L'Assemblée générale est invitée à exprimer son vote sur les candidats présentés. Afin d'assurer un processus de vote transparent et équitable, un document décrivant les règles à suivre, l'utilisation de la fonction "Poll" sur Zoom ainsi qu'un résumé des candidats, sera partagé avec les membres).

Partie thématique: 11h30 – 12h30

- Mise à jour des principales priorités politiques de l'AREPO et des activités réalisées en 2021 *(La Chargée de mission de l'AREPO fera le point sur les politiques européennes pertinentes et donnera un aperçu des activités menées en 2021)*
- Mise à jour et présentation de l'état d'avancement des travaux du Conseil Scientifique et de sa composition, **Prof. Giovanni Belletti**, Coordinateur du Comité scientifique de l'AREPO *(Le Conseil Scientifique*



de l'AREPO est un organe consultatif collégial ouvert aux experts de toutes les universités et centres de recherche des régions membres de l'AREPO. Ses activités sont coordonnées par le Comité Scientifique, un organe de pilotage composé d'experts identifiés et invités par le secrétariat de l'AREPO. Afin de renforcer le rôle du Conseil scientifique et d'en assurer l'efficacité, l'AREPO s'est attachée à élargir la participation des experts et à améliorer la couverture géographique)

INSCRIPTION

Pour une bonne organisation de la réunion en ligne, nous vous demandons de **bien vouloir vous inscrire en remplissant le formulaire en ligne disponible au [lien suivant](#) au plus tard **le 8 octobre**.**

Avant la réunion, vous recevrez toutes les instructions pour la connexion.

Salutation distinguées,

Pour la **Présidence de l'AREPO**

P/O

Laurent GOMEZ, SG